

Dégagement de fumées suite à un incendie

COMMUNIQUE DE PRESSE
Préfecture de Seine-et-Marne

5 janvier – 15h20

Dégagement de fumées suite à un incendie

Depuis ce jeudi 5 janvier 2023 aux alentours de 7h, un incendie dans une recyclerie de ferraille sur la commune de Esmans génère des dégagements de fumée très importants.

Les services d'incendie sont sur place, le feu est maîtrisé mais les dégagements de fumées persistent.

Le centre départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS) procède actuellement à l'analyse des fumées.

Dans l'attente de ces résultats, l'Agence Régionale de Santé (ARS) émet quelques recommandations aux habitants de la zone concernée par ces panaches de fumées :

Saint-Germain-Laval, Esmans, Varennes-sur-Seine, Cannes-Ecluse, Marolles-sur-Seine.

- Réduire et reporter les activités physiques et sportives intenses en plein air jusqu'à la fin de l'épisode
- Étendre le linge à l'intérieur des habitations et relaver le linge ayant séché dehors
- Fermer les portes et fenêtres et couper les ventilations
- Pour toutes difficultés de type respiratoire : se rapprocher d'un médecin généraliste ou de son pharmacien, et à défaut, en fonction de l'intensité des symptômes ou de la gêne, contacter le numéro d'urgence 15.

Concernant la circulation aux abords du site : la RD 28 a été coupée dans les deux sens à Varennes-sur-Seine afin de faciliter la progression des services d'intervention.

Cabinet du Préfet
Service départemental de la communication interministérielle
12, rue des Saints-Pères
77000 Melun
www.seine-et-marne.gouv.fr

[20230105-PREF77-CP-Incendie Esmans](#)